

Pourquoi donc se syndiquer ?

Raison n°1

Se syndiquer, c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies. La cotisation est la seule rentrée d'argent du syndicat.

LA solidarité

Faire groupe. Briser l'individualisme pour construire du collectif. Se rassembler autour de valeurs communes essentielles, même si on n'est pas d'accord sur tout. Faut bien qu'on trouve de quoi discuter, de quoi se disputer...

Faire groupe pour être plus fort·e, faire groupe pour soutenir et aider chacune et chacun.

Solidaires entre nous, solidaires avec les autres...



Raison n°2

Se défendre

Tout-e seul-e, il est difficile d'avoir accès à toutes les informations pour se défendre. A plusieurs, conforté-es par le nombre et l'organisation représentative, nous pouvons défendre et représenter la profession.

Nous pouvons nous faire entendre, faire entendre notre voix !



Raison n°3

Se syndiquer, c'est participer. L'adhésion est le premier geste militant. Quel que soit ensuite son engagement ou pas, participer à l'existence de l'outil syndical est essentiel.

Se syndiquer c'est pouvoir s'exprimer, directement ou par la représentation.

Participer

Etre acteur, actrice. Ne pas subir seul-e. Participer à un groupe. Lui permettre de vivre. Y apporter sa contribution.

Echanger, se confronter aux idées, aux avis. Prendre sa part dans les actions engagées, dans les réflexions sur le métier, la société.



Autres

Une rencontre, un coup de fil, une écoute, un conseil...

Quelqu'un avec qui parler, avec qui échanger, à qui demander.

Un, une collègue à ne pas oublier.

Raison n°4



Et pourquoi le SNUipp-FSU ?

Le SNUipp-FSU porte un projet syndical singulier qui se base principalement sur trois axes :

- la défense et la représentation de tous les personnels
- la transformation de l'École, pour la réussite de tous
- la participation aux mouvements pour une société plus juste, moins inégalitaire.

Nous, de simples collègues comme les autres, nous sommes le **SNUIPP-FSU**. Syndicat majoritaire dans les écoles, au niveau national, académique et départemental, mais aussi pendant 2 mois, dans les appartements et les maisons où se confinaient PE et AESH...

Le SNUipp-FSU est ancré dans le camp de la transformation sociale. C'est-à-dire avec une vision globale et cohérente de la société. Tout est lié. En plus de défendre et représenter les personnels, en plus de militer pour une **autre école***, contre les inégalités scolaires, nous participons aux nombreuses mobilisations pour une société plus juste, pour une autre société. (mobilisations retraites, loi travail, anti-racistes, féministes...) Nous nous opposons aux mauvaises réformes, aux politiques qui nous ont menés à la situation d'aujourd'hui, où le libéralisme a affaibli les Services Publics, et a détruit l'écologie...

Le camp du syndicalisme de transformation sociale, avec Solidaires, la CGT, Attac, et d'autres... est à l'opposé du camp réformiste qui, avec la CFDT et l'UNSA principalement, accompagne les politiques qui nous ont menés à ce désastre, cette crise. Il y a un enjeu important pour l'après, les jours d'après. Les mobilisations seront nécessaires pour changer la donne, pour imposer le développement des indispensables services publics, pour remettre à leur place certaines fonctions, certains métiers... (qu'est-ce qui « vaut » le plus, trader ou infirmière?) Et la première mobilisation c'est de se syndiquer !

Une équipe de militant-es

Au SNUipp-FSU 88, pas de chef. Le collectif de militants que nous vous demandons de renforcer vit aussi au travers de nos pratiques.

Nous avons un secrétariat avec deux co-secrétaires départementaux et un bureau constitué de 8 militant-es. Toutes et tous, nous sommes avant tout des adjoints, TRS, enseignant-es spécialisé-e, ...

Vous nous entendrez lors des permanences téléphoniques, nous rencontrerez au local ou pendant les tournées d'école, des RIS, des manifs aussi...

Et puis, quand vous serez syndiqué-e, vous pourrez participer à nos conseils syndicaux.

A très bientôt !

***Une autre école...**

C'est tout notre travail avec la Recherche et les chercheurs qui participent à nos Universités d'Automne.





Bulletin d'adhésion 2020-2021 au SNUipp-FSU des Vosges

SNUipp - FSU

Syndicat
National
Unitaire des
instituteurs
profs d'école
p.e.g.c

section des
Vosges

SNUipp - FSU
6 maison des associations
Quartier de la Magdeleine
88000 - EPINAL
tel. 03-29-35-40-98
Port : 07-78-87-81-25
Email. snu88@snuipp.fr

U.

Fédération
Syndicale
Unitaire

M, Mme, Mlle

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Adresse personnelle

.....

Code postal Commune

Téléphone Portable

Courriel

Etablissement ou école

.....

Cotisation année scolaire 2020-2021 (voir tableau au verso)

J'opte pour :

- ◇ un paiement en totalité : 1 chèque à l'ordre du SNUipp88.
- ◇ un règlement en 3 chèques ou plus avec indication au dos de chaque chèque de la date souhaitée de retrait limite 30 juin.
- ◇ un prélèvement mensuel reconductible. (modalités voir au verso)
- ◇ Un prélèvement sur 12 mois reconductible par tacite reconduction

66% soit les deux tiers de votre cotisation syndicale déductibles
du montant de votre impôt sur le revenu ! (à condition de ne pas déclarer vos frais professionnels réels). Une attestation vous sera adressée en temps utile pour votre déclaration.
Exemple après déduction d'impôt : montant versé 148 €, coût réel 49 €.

Je suis...

instituteur (trice)
prof. d'école
prof. d'école hors-classe
Prof d'école Clas Exceptionnelle
M1, M2
Etudiant Fonct. Stagiaire
Liste complémentaire
PEGC hors-classe
PEGC classe exceptionnelle
AESH-AVS-EVS-CUI
retraité

Situation particulière...

en congé de formation
en congé parental
en congé longue maladie ou
longue durée

Je travaille...

à temps complet
à mi-temps
à temps partiel. Quotité:%

Mon poste ...

adjoint(e) maternelle
adjoint(e) élémentaire
Maître supplémentaire
direction maternelle
nombre de classe(s)

direction élémentaire
nombre de classe(s)

direction d'école d'application
BAAZ
BFC

titulaire de secteur
regroupement d'adaptation
rééducateur(trice)
psychologue scolaire
soutien implanté dans l'école
enseignant référent
directeur(trice) d'établissement
spécialisé
adjoint(e) établissement spécialisé
ULIS option

EMF
CPC-EMFAIEN

directeur adjoint de SEGPA
adjoint SEGPA
autre type de poste,
à préciser

.....

PEGC-matières enseignées:

.....

Je suis

nommé(e)
à titre définitif
à titre
provisoire

Echelon

Date de passage d'échelon

.....

Conformément aux résolutions de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté), le SNUipp (FSU) pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès en CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans ses fichiers et traitements informatisés, conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Signature (obligatoire):

.....

